

M. Axel FRICKE
Président
Comité de Défense des
Hôpitaux Publics de Dole
14, rue de la bière
39100 DOLE

Dole, le 31 Mai 2022

## Monsieur le Président,

Dans le cadre de la campagne pour la prochaine élection législative, vous m'avez adressé une lettre m'interrogeant sur mes orientations pour la santé et l'accès aux soins sur notre territoire. Je vous en remercie.

Comme vous le savez, je suis particulièrement sensible à ce sujet, étant masseurkinésithérapeute de profession, par ailleurs adjointe au Maire de Dole en charge de la santé, et membre du Conseil de surveillance de l'Hôpital Louis Pasteur.

Le Centre Hospitalier Louis Pasteur de Dole et le Centre Hospitalier Spécialisé sont implantés au cœur d'un bassin de vie de plus de 100.000 habitants.

Ils ont obtenu récemment des enveloppes financières conséquentes, grâce à la forte implication des parlementaires, de l'équipe municipale de Dole, des élus locaux et des citoyens, qui se sont battus pour obtenir le maximum de crédits.

Ainsi, dans le cadre du Ségur de la Santé, ce sont 23,9 millions d'euros qui sont prévus pour l'hôpital Louis Pasteur. Cette enveloppe conforte en partie son avenir. Elle permettra la construction de nouveaux blocs de chirurgie, le renforcement du service de médecine polyvalente, la réhabilitation du service de dialyse, la réhabilitation du hall d'accueil, la rénovation extérieure du bâtiment, qui date des années 70, qui est devenue indispensable sur le plan énergétique.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du Ségur, ce sont 5,5 millions d'euros qui ont été fléchés vers le Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Ylie, pour la construction d'un bâtiment dédié à l'addictologie (hospitalisation complète et de jour) et pour l'aménagement d'appartements passerelles.

Ces investissements doivent à la fois conforter l'avenir de nos hôpitaux, participer à la consolidation des services, soutenir les personnels et mieux répondre aux besoins des patients.

Il faudra continuer à avoir un dialogue suivi et très exigeant avec l'ARS. Je serai une Députée engagée sur ce front, en lien étroit avec le Maire de Dole et les élus locaux.

Au niveau national, face à la crise de l'hôpital et à l'épuisement des personnels médicaux après la pandémie de COVID, je soutiendrai les lois qui permettront de :

- Recruter des soignants supplémentaires ;
- Revaloriser les rémunérations des « Oubliés du Ségur » ;
- Rendre plus attractives les carrières des infirmiers, des sage-femmes et des soignants.

Par ailleurs, je souhaite le développement de l'Hospitalisation A Domicile (HAD), car elle répond à une attente forte des patients atteints d'une maladie chronique et des personnes en fin de vie, qui souhaitent vivre leurs derniers jours chez elles, entourées de leurs familles.

---

En 2019, plus de 7,4 millions de Français vivaient dans un désert médical, soit plus de 10% de la population.

La lutte contre la désertification médicale est donc une priorité. Le sujet est complexe, lié à la fois à la formation des professionnels de santé et à l'attractivité des territoires.

La vie d'un médecin généraliste ne s'entend plus comme il y a 30 ans où il effectuait parfois 15h de consultations et de visites par jour. Aujourd'hui, il aspire à une certaine qualité de vie. Souvent, il ne souhaite plus travailler seul.

Le développement de maisons de santé pluriprofessionnelles, comme à Pagney, Mouchard et Authume, et les regroupements de professionnels, comme à Chaussin, participent à une évolution positive de la situation.

A Dole, en lien étroit avec le Maire Jean-Baptiste GAGNOUX, je suis avec attention le projet de Maison médicale du Cours Clemenceau. D'autres projets existent sur notre territoire, par exemple à Champvans et Orchamps.

Ces projets portés par les élus locaux et pensés avec les professionnels de santé me confortent dans l'idée de soutenir le renforcement du pouvoir de décision des collectivités locales, car ce qu'elles font fonctionne bien et correspond aux besoins du territoire.

J'estime par ailleurs qu'il faudrait confier aux Présidents des Conseils Régionaux la présidence des ARS.

Au-delà des regroupements, d'autres solutions doivent être imaginées pour faire venir des médecins, généralistes et spécialistes, en milieu rural : augmentation du nombre de professionnels formés d'ici 5 ans, développement de l'internat rural, création de passerelles entre les métiers, prise en charge des frais des étudiants qui s'engagent à s'installer en zones sous dotées, etc...

Dans le domaine de la psychiatrie, il faut avancer sur 3 enjeux :

- La formation de médecins psychiatres,
- La constitution d'une offre de soins au plus près des populations concernées,
- Le développement des suivis spécifiques, par exemple des addictologies, des récidives suicidaires, et des victimes de traumatismes.

En outre, dans le Jura, il faut soutenir le CHS de de Saint-Ylie en affirmant son caractère départemental.

Enfin, sur la dimension participative, je souligne le projet de Contrat Local de Santé (CLS), porté par le Pays Dolois - Pays de Pasteur, dont la démarche vient d'être relancée, après une suspension liée à la crise sanitaire et au départ inattendu du Délégué départemental de l'ARS.

La démarche à bâtir doit associer les quatre intercommunalités concernées (Grand Dole, communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne, du Val d'Amour); les professionnels de santé, de nombreux partenaires,...

Le futur CLS devra participer à développer l'offre de soins, conforter les actions de prévention et de promotion de la santé, agir sur l'environnement dans le but d'améliorer la santé.

---

Naturellement, la présente réponse ne peut pas être exhaustive, tant les enjeux liés à la santé sont vastes et complexes.

Si je suis élue Députée, je ne resterai pas en permanence à Paris et serai très présente sur le terrain. Je serai facile à joindre et à rencontrer. Nous pourrons donc poursuivre cet échange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Justine GRUET